

VAL DE VIRVÉE

Le Mag

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL DE VIRVÉE - N° 1 - MAI 2016





EN COUVERTURE :
Territoire de Val de Virvée

PHOTOS :
Patricia Chagneau

Sommaire

VAL DE VIRVÉE

Edito du Maire 03

Conseil Municipal 04

- ⇒ Trombinoscope
- ⇒ Commissions et délégations
- ⇒ Les services

Dernière minute 10

- ⇒ Carte grise
- ⇒ Certificat administratif
- ⇒ Les services

CCAS 12

- ⇒ Composition
- ⇒ Fonctionnement

Base de Loisirs 13

- ⇒ Ouverture de la Piscine
- ⇒ Apprendre à nager
- ⇒ Cours de natation et d'Aquagym

Infos 14

- ⇒ Recensement militaire
- ⇒ Feux
- ⇒ Travaux sonores
- ⇒ Entretien des ponts
- ⇒ Terrains et fossés
- ⇒ Inscription sur liste électorale
- ⇒ Ramassage de la ferraille

A savoir 16

- ⇒ Plan anti-dissémination du chikungunya
- ⇒ Mesures de lutte contre l'influenza aviaire
- ⇒ Eau du robinet, tout savoir sur sa qualité

La C.C.C. 18

- ⇒ Projet ZAC et piscine couverte
- ⇒ ALSH
- ⇒ PRIJ

Suite Infos 20

- ⇒ Etat civil
- ⇒ Val de Virvée en quelques chiffres
- ⇒ En bref

LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Aubie et Espessas 21

- ⇒ Edito
- ⇒ Associations
- ⇒ Manifestations

Saint Antoine 27

- ⇒ Edito
- ⇒ Ecole
- ⇒ Associations
- ⇒ Manifestations

Ma commune, ma santé 32
Mission locale

Salignac 33

- ⇒ Edito
- ⇒ Ecole
- ⇒ Associations
- ⇒ Manifestations

Détente 38

Recettes, trucs et astuces 39

Manifestations 40

Bulletin municipal
Mairie de VAL DE VIRVÉE

Tél. 05 57 43 10 12
Fax : 05 57 43 61 21
accueil@valdevirvee.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Armand Mercadier
Maire de Val de Virvée,

REDACTION :
Jean-Paul Brun
Patricia Chagneau
Delphine Champeval
Benoît Charpentier
Mathieu Gendre
Catherine Guérineau
Sylvain Guinaudie
Philippe Lacoste
Caroline Malvestio
Annie Martin Tartrat
Benjamin Oberlé
Catherine Salles Claverie
Joaquim Sanchez



Edito du Maire



MAIRIE VAL DE VIRVÉE

Ouverture au public :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et
Vendredi de 8h30 à 12h30
- Samedi de 9 h à 12 h

18 rue d'Aubie
AUBIE ET ESPESSAS
33240 VAL DE VIRVÉE
Tél. 05 57 43 10 12

accueil@valdevirvee.fr



Numéros d'urgence

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17
ou 05 57 94 05 60

Centre Anti Poison :
05 56 96 40 80

SOS Médecin : 05 56 44 74 74

Urgences main : 05 56 46 76 76

Pharmacie de garde : 3237

Enfance maltraitée : 119

**Protection et assistance aux
personnes âgées** : 0800 020 528

Si vous êtes victime d'un
cambriolage, ne touchez à rien et
composez le 17 ou le 112.

Opposition carte bancaire :

0 892 705 705

Opposition chéquier :

0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

• SFR : 06 1000 1963

• Orange : 0 800 100 740

• Bouygues : 0 800 29 1000

• Free : 3244

Chers Habitants de Val de Virvée,

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la commune de Val de Virvée est en marche. Elle a été créée de par la volonté des 44 élus des trois communes historiques qui représentent jusqu'en 2020 le conseil municipal de cette nouvelle commune.

C'est une grande responsabilité et un grand honneur que m'ont confié les élus en m'élisant Maire de Val de Virvée.

J'ai accepté cette charge avec l'aide de mes collègues Maires délégués d'Aubie et Espessas et Saint-Antoine.

C'est donc une gestion partagée que j'ai souhaité mettre en place avec également pour corollaire, les compétences déléguées auprès des communes fondatrices et ce afin de préserver le fonctionnement au quotidien de nos communes pour vous offrir la même qualité de service.

Il faudra a minima un an afin que toute l'organisation soit terminée et que tout ce qui doit être mutualisé puisse l'être.

Les diverses commissions sont déjà au travail et doivent au fil du temps être une force de proposition de projets nouveaux. Je remercie tous les élus pour leur engagement dans cette perspective.

Les services administratifs et techniques se mettent en place.

Merci à tout le personnel qui s'active positivement dans cette réorganisation avec une grande conscience professionnelle.

Pour vous mes chers concitoyens, vous êtes assurés de trouver toujours les réponses que vous attendez dans vos mairies et vous ne percevrez les changements qu'au fil du temps ; « Paris ne s'est pas fait en un jour », Val de Virvée également.

Soyez optimistes pour l'avenir de notre nouvelle commune. Dans un contexte économique et politique instable, je reste persuadé que nous avons pris la bonne décision au bon moment en ayant comme seul objectif la défense de vos intérêts.

Hier, la Virvée était une frontière, aujourd'hui, c'est un trait d'union.

Ensemble, nous arriverons à créer un espace commun dans lequel il fait bon vivre.

Armand MERCADIER
Maire de Val de Virvée
Maire délégué de Salignac
Vice Président de la CCC

La Municipalité de Val de Virvée

Conférence des maires

Une conférence des maires réunissant le maire et les maires délégués a été instituée afin de débattre de toute question de « coordination de l'action publique sur le territoire de la commune nouvelle ».

Cette conférence se tient de façon hebdomadaire.



Toutes les démarches administratives s'effectuent toujours à la mairie déléguée de votre domicile.



Armand MERCADIER
Maire



Sylvain GUINAUDIE
1^{er} Adjoint

Commission N°1 : Finances, Organisation Générale, Mutualisation et Développement



Jean-Paul BRUN
2^{ème} Adjoint

Commission N°2 : Social, Solidarité intergénérationnelle, Habitat et Cadre de vie



Annie MARTIN TARTRAT
3^{ème} Adjoint



Catherine SALLES CLAVERIE
4^{ème} Adjoint

En responsabilité partagée

Commission N°4 : Affaires scolaires, Jeunesse et Citoyenneté

Commission N°5 : Vie locale : Communication, Animation, Associations et Culture



Christophe MARTIAL
5^{ème} Adjoint

Commission N°3 : Voirie, Urbanisme, Sentiers de randonnées



Christelle CHAMPEVAL
6^{ème} Adjoint

Commission N°6 : Patrimoine et Environnement



ARCHAT
Stéphane

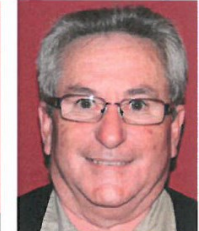
BARBÉ
Céline

BAUDOIN
Monique

CHAGNEAU
Patricia

CHAMPEVAL
Delphine

CHARPENTIER
Benoît



CHAUMÈS
Florence

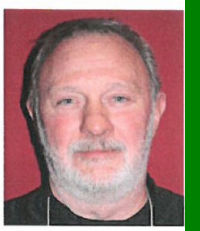
CORBEAU
Juliette

DIZAC
Bernard

DUGAS
Albane

DUPUY
Jean-Marc

ESBEN
Marie-José



FAGET
Michel

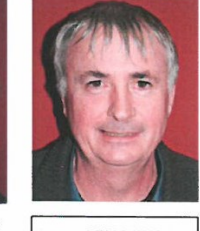
FOUNAU
Magalie

GENDRE
Mathieu

GUERINEAU
Catherine

LACOSTE
Philippe

LAMOURE
Francis



LANGEVIN
Laurence

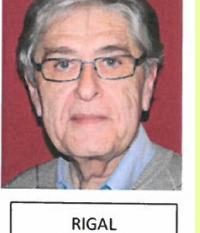
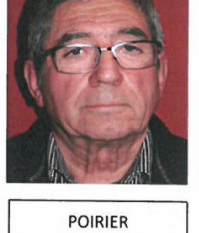
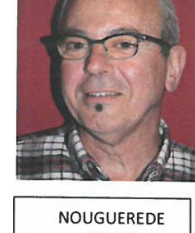
LEJAMTEL
Michel

LISSAGUE
Jean

LOUBAT
Sylvie

MALVESTIO
Caroline

MARTIN
Karine



NOUGUEREDÉ
Pascal

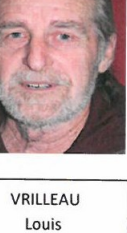
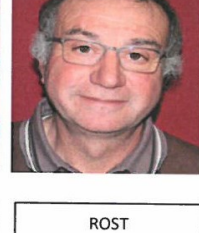
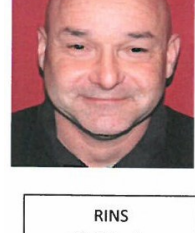
OBERLÉ
Benjamin

ORDONNEAU
Bernard

PASQUIER
François

POIRIER
Jean-Paul

RIGAL
Jean Louis



RINS
Christophe

RODRIGUEZ
Dany

ROUSSELIN
Alexis

ROST
José

SANCHEZ
Joaouim

VAN IMPE
Fanny

VRILLEAU
Louis

Commission municipale N° 3 : Voirie et Urbanisme

MARTIAL Christophe, 5^{ème} adjoint
ARCHAT Stéphane - CHARPENTIER Benoit - CHAUMES Florence -
DIZAC Bernard - DUPUY Jean-Marc - FAGET Michel - GENDRE
Mathieu - LAMOURE Francis - LISSAGUE Jean - ORDONNEAU
Bernard - POIRIER Jean-Paul - RINS Christophe - ROST José

Installation de la commission le 16/03/2016.
Prend le relais des commissions existantes dans les Communes Déléguées avec un objectif d'homogénéisation et de concordance des règles d'urbanisme.
Renseignements et accompagnement du public sur la réglementation et faciliter l'accès aux informations en matière d'urbanisme.
Entretien de la voirie, des fossés, des chemins communaux et de randonnées.



Commission municipale N° 4 : Affaires scolaires - Jeunesse et Citoyenneté

MARTIN TARTRAT Annie, 3^{ème} adjoint
et SALLES CLAVERIE Catherine, 4^{ème} adjoint
CHAMPEVAL Christelle - DUGAS Albane - ESBEN Marie-Josée -
FOURNAU Magalie - GENDRE Mathieu - GUERINEAU Catherine -
GUINAUDIE Sylvain - LANGEVIN Laurence - MARTIN Karine -
RODRIGUEZ Dany - VAN IMPE Fanny

Installation de la commission le 21/03/2016.

AFFAIRES SCOLAIRES

La charte de notre commune nouvelle VAL DE VIRVÉE prévoit de conserver une école dans chaque commune déléguée.

La mise en œuvre d'une gestion administrative unique des services périscolaires devient la priorité et sera à terme génératrice d'amélioration de la qualité du service rendu : optimisation de la restauration scolaire, unification de l'amplitude horaires des garderies, tarification unique des services,...

En terme de fonctionnement, des sources d'économies importantes sont désormais envisageables : mutualisation des achats de fournitures scolaires et de matériel, mise en commun des moyens humains et des savoir-faire...

Cela permettra ainsi de mettre en place des projets ambitieux et communs aux 3 écoles.

JEUNESSE ET CITOYENNETE

Des ateliers, des loisirs, des moments forts seront proposés à nos jeunes et pourront les conduire vers une compréhension et une appropriation des mécanismes de la démocratie, la participation aux choix collectifs et le goût du « vivre-ensemble ».

Les Commissions

Commission des appels d'offres :

MEMBRES TITULAIRES
FAGET Michel
RIGAL Jean Louis
SANCHEZ Joaquim

MEMBRES SUPPLÉANTS
DIZAC Bernard
POIRIER Jean Paul
VRILLEAU Louis



Représentants au SIAEPA :

GUINAUDIE Sylvain
MARTIAL Christophe

Les Commissions

Commission communale des impôts directs :

COMMISSAIRES TITULAIRES :

MARTIAL Christophe
RODRIGUEZ Dany
SANCHEZ Joaquim
POIRIER Jean-Paul
ROST José
DIZAC Bernard
ORDONNEAU Bernard
COLAVOLPE César -
MARCENAI

COMMISSAIRES SUPPLEANTS :

LUTARD Gérard
ESBEN Marie-Josée
MOUANDA LEBOS
Christophe
CHAMPEVAL Maryse
BEYNEL Michèle
MARTIN TARTRAT
Annie
CHARPENTIER Benoit
COLLE Philippe - AMBES



Commission municipale N° 5 : Vie locale : Communication, Associations, Animation et Culture

MARTIN TARTRAT Annie, 3^{ème} adjoint
et SALLES CLAVERIE Catherine, 4^{ème} adjoint
BAUDOIN Monique - CHAGNEAU Patricia - CHARPENTIER Benoit -
CHAMPEVAL Christelle - CORBEAU Juliette - DUGAS Albane -
GENDRE Mathieu - GUERINEAU Catherine - LACOSTE Philippe -
LAMOURE Francis - LOUBAT Sylvie - MALVESTIO Caroline -
OBERLE Benjamin - RODRIGUEZ Dany - SANCHEZ Joaquim

Installation de la commission le 29/03/2016.

COMMUNICATION

Mission prioritaire de la commission : **Site Internet** Val de Virvée.
Travail à l'élaboration d'un logo : signe distinctif et fédérateur représentatif de la commune nouvelle.

Publications : Journal communal, agenda, guide pratique.

Supports et relais de communication des événements organisés par les associations

ANIMATION « VIE ASSOCIATIVE & CULTURE »

Organisation et coordination des événements et manifestations.



Commission municipale N° 6 : Patrimoine et Environnement

CHAMPEVAL Christelle, 6^{ème} adjoint
ARCHAT Stéphane - BAUDOIN Monique - CHAGNEAU Patricia -
CHAUMES Florence - DIZAC Bernard - DUPUY Jean-Marc - FAGET
Michel - LACOSTE Philippe - LEJAMTEL Michel - ORDONNEAU
Bernard - PASQUIER François - POIRIER Jean-Paul - RIGAL Jean-
Louis - RINS Christophe - ROST José - ROUSSELIN Alexis -
SANCHEZ Joaquim

Installation de la commission le 11/04/2016.

PATRIMOINE

Projets Bâtiments neufs.

Entretien et mise aux normes des locaux existants : Eglises, Cimetières, Mairies, Ecoles, Salles des fêtes, Lavoirs. Mise en valeur du patrimoine et tourisme.

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des projets de bâtiments neufs en lien avec l'environnement : intégration d'une démarche d'économies d'énergies ou d'énergies nouvelles.

Réflexion sur l'utilisation des produits phytosanitaires.



Services administratifs

MORELLINI BERTAUD Stéphanie
Directrice Générale des Services

BAPTISTE Anne-Marie
CHARENTON Sylvie
DETRETEAUX Medjouba
DUGAS Sylvie
MICHEAU Brigitte
ROUSSEAU Marie-Claire

Les Services

Services techniques

BAUDOUIN Laurent
Responsable des services techniques

CHAMPEVAL Eric
CHAUMETTE Jean-Philippe
DUBREUIL Bernard
PAQUI Marc
PIVETEAU Rodrigue-Florès



Ecole d'Aubie et Espessas

LAGABARRE Karine
Référente péri-scolaire

BECARY Evelyne
BEUSNARD Nathalie
BRAZZALOTTO Marie-Ange
DARTIALH Elise
LUTARD Christine
PENAFIEL Nicole
PONSIN Rachel
RANA Anne-Perrine
RICHARD Françoise-Martine

Ecole de Saint Antoine

DELAUNAY Josette
DESILES Rachel-Sophie
LANSALOT Béatrice
LUCET Laurence
VOLFIN Dominique



Ecole de Salignac

AUDINEAU Marie-Noëlle
BONNAUD Maxime
BOUCHER Mélissa
CHASSAIN Sandrine
CORNUBERT Fabienne
DESPAUX Laurence
DUGAS Nicole
LUSSIEZ Nicole
MASSIAS Florence
MOREAU Stéphanie
MORISSON Sylvie
SEURIN Julie

Dernière minute !

Carte grise


Suite à la création des communes nouvelles, voici une bonne nouvelle pour la marche à suivre concernant les certificats d'immatriculation.

(Pour rappel il était question d'obliger les propriétaires de véhicules de modifier l'adresse figurant sur la carte grise, voire de changer de plaques minéralogiques pour les propriétaires de vieilles plaques d'immatriculation, afin de s'assurer que les avis de contravention ou notification de retrait de permis de conduire arriveraient bien à la bonne adresse).

Rédigée par le délégué interministériel à la sécurité routière, cette instruction fait état de la garantie apportée par la Poste de distribuer le courrier libellé à l'ancienne adresse.

« Compte-tenu de cette garantie apportée, une dérogation est accordée à titre exceptionnel quant à l'actualisation des données liées au domicile en cas de fusion de communes », écrit Emmanuel Barbe, le délégué interministériel à la sécurité routière.

Autrement dit, la création de la commune nouvelle n'engendre pas un changement d'adresse mais seulement un complément d'adresse, **ce qui évite de changer dès à présent les anciennes plaques d'immatriculation** dans la perspective d'une harmonisation en 2020.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le Magistrat,
Délégué Interministériel à la Sécurité Routière
Délégué à la Sécurité et à la Circulation Routières*

Paris, le **12 AVR. 2016**

Le magistrat,
délégué interministériel à la sécurité routière
délégué à la circulation et à la circulation routières
à
Mesdames et Messieurs les préfets de département,
Monsieur le préfet de police de Paris,
Monsieur le préfet de police de Marseille,

Objet : Instruction relative à l'actualisation des certificats d'immatriculation lors d'une fusion de communes.

La loi n°2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes entraîne des changements de dénomination de communes.


Si ces modifications n'impliquent pas stricto-sensu un changement de domicile, elles peuvent induire un doute sur l'identification précise de celui-ci pour l'acheminement des courriers relatifs à la sécurité et à la circulation routières, et plus particulièrement les avis de contravention, mais aussi la notification de retrait ou de recouvrement de points pour le permis de conduire. C'est pourquoi la délégation à la sécurité et à la circulation routières recommande que le titulaire du certificat d'immatriculation procède à une actualisation des informations figurant sur ce dernier, ce qui contribue par ailleurs à la fiabilité des données du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

Cette opération est toutefois susceptible de générer des coûts pour le titulaire du certificat d'immatriculation ; a minima celui de la correction du certificat d'immatriculation, voire en sus celui de nouvelles plaques quand le véhicule n'est pas encore immatriculé en format SIV (XX-111-XX).

Après contact pris avec La Poste, il apparaît que l'opérateur garantit la distribution du courrier libellé à l'ancienne adresse.

Compte-tenu de cette garantie apportée, une dérogation est accordée à titre exceptionnel quant à l'actualisation des données liées au domicile en cas de fusion de communes. En revanche, la mise à jour devra être effectuée à l'occasion de la réalisation de toute autre formalité administrative conduisant à l'édition d'un nouveau certificat d'immatriculation (ex : changement d'état civil).

Les services de la DSCR (sous-direction de l'action interministérielle, bureau des usagers de la route et de la réglementation des véhicules) restent à votre disposition pour toute précision complémentaire.


Emmanuel BARBE

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 – STANDARD 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Internet : www.interieur.gouv.fr

Certificat administratif

Un certificat administratif de création de la commune nouvelle Val de Virvée (voir ci-contre) peut être délivré aux administrés pour justification de domicile.

Le demander à sa mairie respective ou photocopier le modèle ci-contre..



MAIRIE DE VAL DE VIRVEE
18 Rue d'Aubie
AUBIE ET ESPESSAS
33240 VAL DE VIRVÉE

Tél 05 57 43 10 12
Fax 05 57 43 61 21
direction@valdevirvee.fr

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Par arrêté en date du 11 décembre 2015, le Préfet de la Gironde a constitué la commune nouvelle de VAL DE VIRVEE en lieu et place des communes D'AUBIE-ET-ESPESSAS, SAINT ANTOINE et SALIGNAC.

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2016, l'adresse des administrés des communes historiques est VAL DE VIRVEE.

Fait et délivré pour valoir et servir ce que de droit.

VAL DE VIRVÉE le 12 janvier 2016

Le Maire,

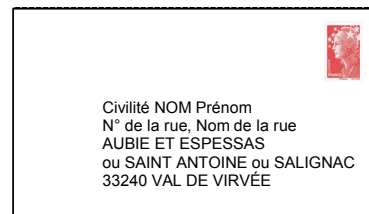
Armand M...
Vice-Président



Rappel Adresse

Depuis le 1er mai, le Code officiel géographique géré par l'INSEE a intégré le numéro de la commune nouvelle de Val de Virvée. De fait, l'adresse des administrés est désormais :

Civilité NOM Prénom
N° de la rue, Nom de la rue
AUBIE ET ESPESSAS ou SAINT ANTOINE
ou SALIGNAC
33240 VAL DE VIRVÉE



Le SMICVAL et la SOGEDO feront les changements des adresses de leurs clients habitant VAL DE VIRVÉE sans qu'aucune démarche ne soit nécessaire.

Les services de la commune de VAL DE VIRVÉE et des communes déléguées (AUBIE ET ESPESSAS, SAINT ANTOINE, SALIGNAC) se tiennent à la disposition des administrés pour toutes informations complémentaires et mettent à leur disposition des certificats administratifs facilitant leurs démarches (voir modèle ci-dessus).

Social

Conseil d'administration :

Président :
MERCADIER Armand
Vice-Présidente :
MARTIN TARTRAT Annie
Secrétaire : DUGAS Sylvie

BAUDOUIN Monique,
CHAGNEAU Patricia,
CHAMPEVAL Delphine,
CHAUMES Florence,
DIZAC Bernard,
GUÉRINEAU Catherine,
SANCHEZ Joaquim,
membres élus.

AUGENDRE Christiane,
BEYNEL Michèle,
CHARPENTIER Martine,
DUBREUIL Serge,
FAGET Janine,
ISIDORE Jean,
JAULIN Michel,
POIRIER Isabelle,
membres nommés par arrêté
du Maire

Contact :

Mairie de VAL DE VIRVÉE :
05 57 43 10 12

**Le CCAS étant d'abord un
service de proximité, merci
de joindre en priorité les
référénts dans les mairies
des communes déléguées :**

Salignac :
Annie Martin Tartrat
05 57 43 13 05

Aubie et Espessas :
Patricia Chagneau
05 57 43 10 12

St Antoine :
Joaquim Sanchez
05 57 43 34 56

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Qu'est-ce que le CCAS

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de VAL DE VIRVÉE.

C'est un service administratif communal autonome, promoteur de l'action sociale locale, et sa compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune.

Il existe de plein-droit et possède son autonomie financière, puisqu'il dispose de ses propres ressources.

Chaque année, la commune alloue au CCAS une subvention indispensable à l'équilibre de son budget.

Quel est son rôle

Il met en place la politique sociale de la commune et intervient dans la prévention et le développement social.

Il soutient dans l'urgence les administrés en attribuant des aides de secours en cas de besoin et peut intervenir au moyen de prestations.

Quelle est sa composition

Président : Armand Mercadier, Maire de Val de Virvée.

Vice-Présidente : Annie Martin Tartrat, adjointe.

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration composé pour moitié de 8 conseillers municipaux et pour moitié de 8 membres, habitants de la commune et désignés par le Maire.

Quelles sont ses missions

Il assure différentes missions directement orientées vers la population :

- Aide d'urgence et de secours aux familles et enfants en difficulté ;
- Accompagnement et solidarité envers les personnes âgées ou handicapées en situation de précarité ;
- Lutte contre les exclusions ;
- Établissement des dossiers d'aide sociale ou médicale ;
- Accès au droit, aide aux démarches administratives ;
- Mise en œuvre et prévention d'action sociale générale : Plan canicule par exemple.

Comment prendre contact avec votre CCAS

(voir contacts ci-contre).

Toute personne demandant une aide ou un secours doit justifier qu'elle est domiciliée dans la commune et qu'elle ne possède pas de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille avec le seul produit de son travail.

Toutes les demandes sont soumises à enquête et examinées par le Conseil d'Administration.

En cas d'urgence, la décision d'attribuer un secours sera prise par le Président ou le Vice-Président et portée à la connaissance des membres du Conseil d'Administration.

En affirmant le besoin de soutien, d'écoute et de respect de l'autre, en réduisant les tensions sociales et les risques d'exclusion, le **CCAS de VAL DE VIRVÉE** est un formidable facteur de cohésion sociale.

Annie Martin Tartrat

Piscine

Cette année, j'apprends à nager !!!

Du 6 Juillet au 28 Aout prochain, notre piscine municipale ouvrira ses portes pour le plaisir des plus petits et des plus grands.

Au delà de l'aspect récréatif de cet équipement, nous avons aussi la volonté de permettre à un plus grand nombre d'enfants de maîtriser les fondamentaux de la natation.

Cette année, le dispositif "*J'apprends à Nager*", mis en place par la commune déléguée de AUBIE ET ESPESSAS l'année dernière, est étendue aux communes déléguées de SAINT ANTOINE et de SALIGNAC.

Ainsi, nous mettons en place un outil important d'apprentissage de la natation qui permet la réalisation de 10 leçons de 30 à 40 minutes pour des groupes de 3 ou 4 enfants. A l'issue de ces séances, un certificat de natation sera remis aux enfants ayant réussi le test final.

Un tarif de 110 € pour ce dispositif a été négocié avec le maître nageur et la commune de VAL DE VIRVEE prend à sa charge la moitié du coût, à savoir 55 €. Le solde reste à la charge des familles sur la base de 55 € par enfant.

Cette année, l'opération est destinée :

- aux enfants de CP, CE1, et CE2 pour la commune déléguée de AUBIE ET ESPESSAS
- aux enfants de CM1 et CM2 pour la commune déléguée de SALIGNAC
- aux enfants de CM1 et CM2 pour la commune déléguée de SAINT ANTOINE.



Les dossiers d'informations sont en cours de remise auprès des enfants éligibles au dispositif.



La saison estivale approche à grands pas et un Maître Nageur Sauveteur a été recruté pour la surveillance de notre bassin en juillet et août.

Christophe CHAUSSIER proposera :

- Des cours individuels de natation pour l'apprentissage et le perfectionnement,
- Des séances d'aquagym.

Pour les conditions et les tarifs, vous pouvez d'ores et déjà le joindre au :
06 86 06 13 86 ou

christophe.chaussier@hotmail.fr



Base de Loisirs

PISCINE

Ouverture de la piscine :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
samedi et dimanche de
14h30 à 19h30
Fermée le vendredi



**La piscine ouvrira du
Mercredi 6 Juillet
au Dimanche 28 Août.**

L'entrée de la piscine est gratuite pour les enfants de la commune jusqu'à 16 ans. Merci de vous présenter à la Mairie de votre domicile pour faire établir une carte (se munir d'une photo) ou faire tamponner la carte déjà établie.



Infos

Feux

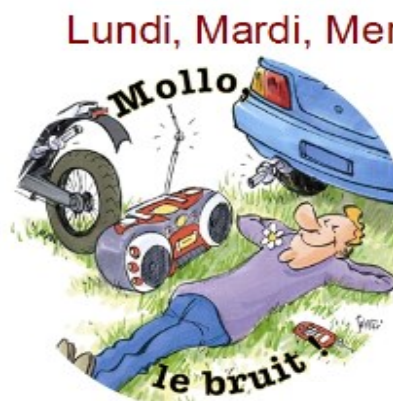
La destruction des ordures ménagères et tout autre déchet à l'aide d'incinérateur individuel ou à l'air libre est interdite.



Entretien des ponts

Il est rappelé aux habitants de la commune que la permission de voirie est toujours délivrée à titre précaire et révoquant à tout moment, **en particulier en cas de défaut d'entretien.**

Il vous est donc demandé de vérifier l'état de vos buses pour ne pas interrompre le fil d'eau dans les fossés.



Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h

et de 14h30 à 19h30

**Samedi de 9h à 12h
et de 15h à 19h**

**Dimanche et tous
jours fériés
de 10h à 12h**

Terrains et fossés

Un propriétaire est tenu de curer régulièrement les fossés situés sur sa propriété pour conserver les cours d'eau dans leur largeur et leur profondeur na-

turelle, ainsi qu'à l'entretien de la rive par élagage et taille de la végétation arborée, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux.

Il est également tenu à l'entretien périodique des terrains afin d'empêcher incendie et pollution de toute nature.



LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

- QUI ?** Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales



Le recensement est obligatoire à 16 ans pour tous les garçons et les filles nés à partir du 1^{er} janvier 2000.

Inscription sur liste électorale



Les nouveaux habitants arrivant sur la commune doivent venir à la Mairie pour se faire inscrire sur les listes électorales.

Pour cela, il faut être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques.

Ramassage de la ferraille

Monsieur Jean-Pierre PERINE, ferrailleur, propose ses services, la première quinzaine de chaque mois, à compter du 1^{er} juin 2016.

Merci de vous inscrire en mairie si vous souhaitez bénéficier de son passage.



A savoir...



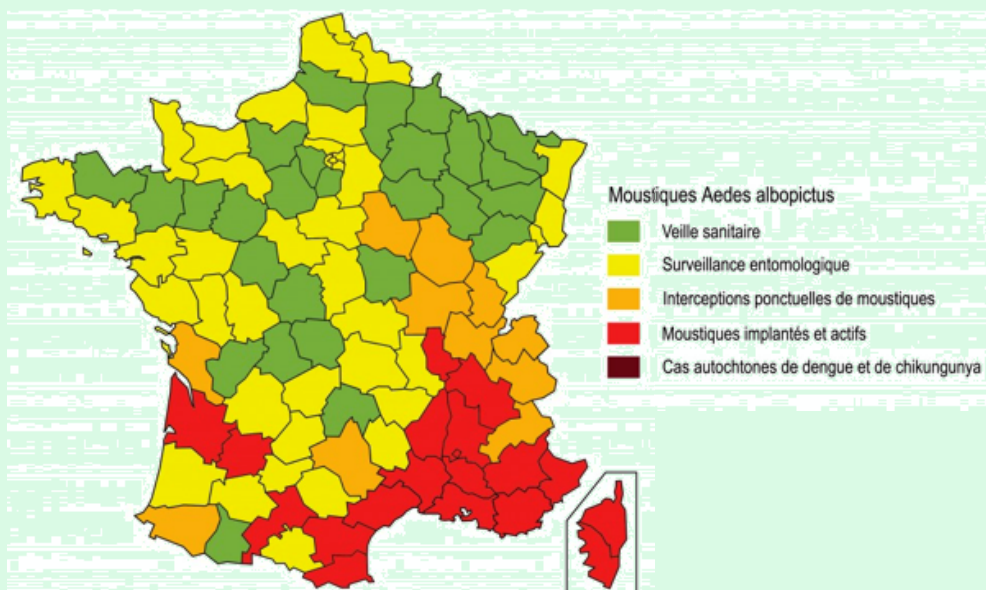
Plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue

Un arrêté préfectoral du 13 avril 2016 relatif aux modalités de mise en œuvre du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue définit l'ensemble des actions à mener, notamment :

- La mise en place d'une veille citoyenne afin de permettre à toute personne ayant détecté un moustique tigre de le signaler à l'EID Atlantique (les modalités de signalement sont consultables sur le site www.eidatlantique.eu).
- Le déploiement de pièges pondoirs sur différents lieux propices à l'introduction du moustique.
- La mise en place d'une surveillance épidémiologique renforcée concernant les cas de dengue et de chikungunya importés.

Afin de lutter efficacement, il est essentiel de supprimer les lieux de reproduction (eaux stagnantes dans les soucoupes, pots de fleurs, réseaux d'eau, fossés, ...).

Un document d'information concernant les actions à mener, les modes opératoires à suivre, le protocole d'intervention et les substances actives autorisées, est mis à la disposition des habitants dans chaque mairie déléguée afin que chacun soit acteur de la lutte contre les moustiques.



Depuis fin novembre 2016, la filière palmipède, du virus de la dengue. Afin de revenir à une situation normale, Pour rappel, les palmipèdes sont une source de contamination.

Le maintien de ces palmipèdes est un élément du dispositif d'éradication. À ce titre, nous comptons sur vous. Au delà de ces mesures, vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie.

Le détail des mesures à prendre en cours :

- ↳ Aucune volaille (poules, canards, oies) ne doit entrer en contact avec les personnes à titre professionnel.
- ↳ Limiter l'accès des personnes (y compris les oiseaux) aux personnes.
- ↳ Protégez des oiseaux les personnes à l'approvisionnement.
- ↳ Protégez et entreprenez la contamination, sans contact.
- ↳ Ne jamais utiliser de l'eau de pluie collectée... pour les personnes.
- ↳ Si une mortalité aviaire est constatée, les isolant et en les personnes départementales.
- ↳ Réalisez un nettoyage régulier de la basse-cour.

Eau du robinet



Tout savoir sur la qualité de l'eau du robinet.

Mesures de lutte contre la grippe aviaire

destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

En 2015, la filière avicole française traverse une crise sans précédent due à la présence, principalement dans la région de la Bretagne, de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). **Cette souche n'est pas transmissible à l'homme.** En situation normale, la lutte contre cette maladie implique d'**interrompre la transmission du virus.**

Les détenteurs sont des porteurs sains de cette épizootie, ils peuvent avoir peu ou aucun symptôme en cas de contamination. Les contacts rapprochés fait courir le risque de garder des foyers non identifiés qui pourraient remettre en question l'ensemble des mesures.

Il est fortement recommandé sur votre coopération.

Des mesures spécifiques, vous pouvez télécharger sur agriculture.gouv.fr le dépliant avec les recommandations sanitaires de votre mairie.

Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses-

pour les volailles (poussins, oies, canards, limipèdes et gallinacés) de la basse-cour ne doit être direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage

La basse-cour (l'endroit où vous détenez vos volailles) est une zone indispensable à sa gestion.

Assurez-vous que les volailles sauvages votre stock d'aliments ainsi que l'accès à l'eau et en aliments et en eau de boisson de vos volailles.

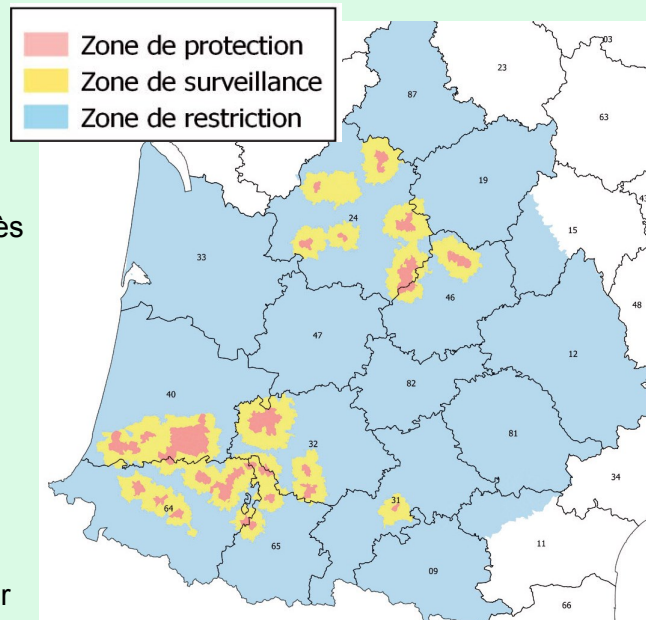
Changez la litière neuve à l'abri de l'humidité et de tout contact possible avec des cadavres.

Nettoyez les eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de puits pour le nettoyage de votre élevage.

En cas de maladie normale est constatée : conservez les cadavres en lieu sûr, protégez et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Effectuez un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour

Les départements concernés
Zone réglementée Influenza aviaire hautement pathogène en France au 15 mars 2016



net

ut

voir

r sa

alité

Pour connaître la qualité de l'eau du robinet, consultez le site : www.sante.gouv.fr/eau-potable.html. Vous y trouverez les résultats des analyses pratiquées dans les communes.

Et pour plus de sécurité, n'oubliez pas :

- De laisser couler l'eau avant de la consommer après plusieurs jours d'absence, afin de ne pas boire celle qui a stagné dans les canalisations.
- D'utiliser de l'eau froide pour la préparation de boissons (thé, café, etc.) et la cuisson des aliments car l'eau chaude peut comporter plus de métaux provenant des canalisations que l'eau froide.

Enfin, pour éliminer le goût du chlore, conservez votre carafe d'eau ouverte au réfrigérateur.

La C.C.C.



Communauté de Communes
du Cubzaguais
44 rue Dantagnan
33240 Saint André de Cubzac
Tel : 05 57 43 96 37
www.cdc-cubzaguais.fr

**Les représentants de VAL
DE VIRVEE à la CCC :**

MERCADIER Armand
GUINAUDIE Sylvain
LOUBAT Sylvie
SALLES CLAVERIE
Catherine
BRUN Jean-Paul
suppléante :
CHAMPEVAL Christelle

**OFFICE DE TOURISME
DU CUBZAGUAIS**

9 allée du Champ de Foire
Square François-Mitterrand
33240 St-André-de-Cubzac

Ouvert toute l'année

Lundi 14h/18h

Mardi au vendredi

9h/12h – 14h/18h

Samedi 9h/12h

Fermeture

dimanche / jours fériés

+33 (0)5.57.43.64.80.

contact@cubzaguais-
tourisme.com

cubzaguais-tourisme.com

La Communauté de Communes du Cubzaguais

Le projet ZAC

D'une surface totale de 108 ha (dont 75 ha dédiés au développement économique), cette Zone d'Aménagement Concerté regroupe plusieurs « villages », comprenant des activités commerciales, industrielles, touristiques et de loisirs.

L'entreprise déjà installée sur la ZAC est la suivante :

Prefal (usine de fabrication de menuiseries alu et PVC).

Les enseignes devant s'installer sur l'Ecoparc commercial :

Bricomarché

Afflelou

Général d'optique

Chauss'expo (commerce de détail de la chaussure)

Keep Cool (salle de sport)

Jouet club (vente de jouets, jeux)

Centrakor (magasin discount de décoration)

Ima'jeans (magasin d'habillement)

Cette liste est amenée à évoluer en fonction de la concrétisation des projets menés sur la ZAC (poursuite de la commercialisation sur l'Ecoparc, cinéma de proximité, Centre de Formation et d'Apprentissage aux métiers de la sécurité civile...).

Plusieurs d'entre elles ont déjà officialisé leur installation dont un magasin de bricolage, trois de prêt-à-porter ou encore un centre de fitness. L'installation d'un village des marques et d'un cinéma multiplexe est également prévue.

Piscine couverte

L'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'un centre aquatique de loisirs a été lancée.

La Communauté de Communes du Cubzaguais (CCC), compétente en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et de réalisation d'équipements structurants, souhaite étudier la construction et la gestion d'une piscine couverte. Devant l'offre déficitaire dans le secteur, la CCC souhaite mener une réflexion sur l'opportunité de créer un équipement susceptible de répondre selon les scénarii étudiés à différents niveaux de besoins. Actuellement, la Communauté de Communes du Cubzaguais ne dispose d'aucune piscine couverte sur son territoire (seulement 2 piscines d'été à Aubie-Espessas et St André de Cubzac).

L'étude a pour objet de préciser les besoins, d'établir le dimensionnement de l'équipement et le niveau de services susceptibles d'apporter une réponse adaptée, d'apprécier les coûts d'investissement et d'exploitation de l'ouvrage à réaliser et de produire une analyse financière comparative précisant les conditions d'optimisation des ressources propres. La recherche de partenariat privé est enfin le dernier objectif de cette étude.

A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Les inscriptions s'effectuent dans les bureaux de la CCC ou dans les ALSH ou par l'intermédiaire des fiches de pré-inscription.

Les fiches de pré-inscription complétées sont à retourner à la CCC suivant les dates indiquées sur chacune des fiches. Une facture vous sera envoyée et seul le règlement de cette facture confirmera l'inscription de votre enfant pour les dates souhaitées (Cf. règlement intérieur ALSH).

Pour les vacances d'été : les inscriptions se prennent sur rendez-vous (nous contacter à partir du 17 mai pour plus de renseignements).

Les familles doivent informer les Directeurs de tout changement d'adresse.

Le PRIJ (Point Rencontre Informations Jeunesse)

Le Point Rencontre Informations Jeunesse est un espace ouvert à tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans, habitants et/ou scolarisés sur le canton du Cubzaguais.

Le PRIJ est situé dans les locaux de la CCC au 44 rue Dantagnan à Saint André de Cubzac.

Une équipe de deux animateurs qualifiés, Frédéric et Mathieu, accueille les jeunes durant les heures d'ouverture de la structure.

Des animations sont proposées tout au long de l'année scolaire et pendant les vacances scolaires.

Le PRIJ est un lieu d'accueil et de rencontre.

Le PRIJ est un lieu d'animation.

Le PRIJ est un lieu d'information.

Mais le PRIJ, c'est aussi :

- Organisation d'un tournoi de foot inter PRIJ,
- Organisation d'une fête de la jeunesse,
- Organisation de journées thématiques : jobs d'été, etc.
- Découverte des différents métiers.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont prises auprès des animateurs du PRIJ. Tout jeune amené à participer à une activité ou animation avec le PRIJ doit obligatoirement avoir rempli **une fiche d'inscription et pris connaissance du règlement intérieur**, le tout visé par les parents.

De plus, pour toute activité, chaque jeune devra fournir **une autorisation parentale de sortie** sous peine de ne pouvoir y participer.

Pas d'inscriptions par téléphone.

ALSH :

44, Rue Dantagnan
33 240 Saint-André de Cubzac
Tél. 05 57 43 96 37
Fax. : 05 57 94 83 13
clsh@cdc-cubzaguais.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DU PRIJ :

PERIODE SCOLAIRE

Mardi 16h-18h
Mercredi 10h30-12h30
et 14h-18h
Jeudi 16h-18h
Vendredi 16h-18h
Samedi 14h-18h

VACANCES SCOLAIRES

Du Lundi au Vendredi de
14h à 18h

CONTACT :

Frédéric Mora
et Mélissa Cancian
05 57 94 83 32
prij@cdc-cubzaguais.fr
Facebook : <http://www.facebook.com/prij.cubzaguais>
Blog du PRIJ : <http://prij-cubzaguais.over-blog.com>



Etat Civil

Du 01/01/2016 au 25/04/2016

Aabie et Espessas

Mariage

Céline MESSEGUE et Guillaume GUIGNON

Décès

Jean-Pierre BARROUILLET
Jean-Paul COLOMB
Annick PERIER épouse PONTAIS

Saint Antoine

Naissance

Eléonore FIOCRE

Mariage

Joëlle CIVRAC et Jean-Michel GOUJAS

Décès

Jean-Louis CRAMON
Pierre JEAN

Salignac

Naissances

Rose BRIEUX
Maé CHAZOTTES
Elise GRENET
Hugo OLIGER
Nael ROUFFIGNAC

Mariage

Nathalie LEFEUVRE et Miguel CARLIN

Décès

Paulette BOUCHONNIER
Bertrand DURAND
Jean LAHAYE dit Jeannot
Katherine WATSON épouse PINAULT
Pierrette ALLOUET veuve PORCQ

VAL DE VIRVÉE en quelques chiffres

Population : 3331 habitants
Superficie : 2079 hectares
Densité 157 habitants / km²

Sur l'arrondissement de Blaye, Val de Virvée est devenue la commune la plus peuplée après Blaye (4730 habitants) et Saint André de Cubzac (10 720 habitants). Avec cette fusion, la Gironde compte désormais 540 communes.

A Val de Virvée vous trouverez 3 écoles, 3 restaurants scolaires, 3 salles des fêtes, 2 agences postales, 1 base de loisirs, 4 églises, 5 cimetières...

En bref !

Impôts locaux.

Dans chaque commune, les taux des trois taxes 2016 (taxe foncière, taxe d'habitation et foncier non bâti) sont les mêmes qu'en 2015.

Travaux.

La campagne de curage des fossés est prévue durant le mois de mai, le fauchage en juin et les travaux d'entretien des routes en juillet et août.





L'Echo des Albins

Supplément commune déléguée d'Aubie et Espessas

Madame, Monsieur,

L'Echo des Albins dans le nouveau magazine de VAL DE VIRVÉE ! C'est sous cette forme que nous avons le plaisir de vous présenter cette nouvelle édition de notre traditionnel journal d'informations locales. Cette nouvelle présentation vous permettra de mieux appréhender la commune de VAL DE VIRVÉE et ses communes déléguées. Depuis 4 mois, l'organisation se met progressivement en place, les axes de mutualisation sont identifiés pour être mis en œuvre dans les prochaines semaines. C'est le sens que nous avons voulu donner à la création de cette nouvelle commune : être unis pour plus d'efficacité.

Les communes déléguées ont en charge la vie locale, ainsi l'Echo des Albins sera maintenant exclusivement consacré aux associations, aux activités de AUBIE ET ESPESSAS et de ses habitants. Avec les beaux jours, le monde associatif oriente ses activités vers le plein air (vide grenier, marché nocturne, activités de loisirs pour les enfants, ...). Je vous invite à continuer à les soutenir comme vous le faites régulièrement.

Je souhaite que cette nouvelle forme de communication puisse répondre à vos attentes et que vous continuiez à trouver les informations attendues. En tout cas, c'est dans cet état d'esprit que l'équipe de rédaction a travaillé depuis quelques semaines.

Bonne lecture !

Sylvain GUINAUDIE

Maire délégué de AUBIE ET ESPESSAS
1^{er} Adjoint de VAL DE VIRVÉE
Vice Président de la CCC



Mairie déléguée de Aubie
et Espessas
18 rue d'Aubie
Aubie et Espessas
33240 Val de Virvée

Téléphone : 05 57 43 10 12
accueil@aubie-espessas.fr
www.aubie-et-espessas.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
et Vendredi de 8h30 à 12h30
- Samedi de 9 h à 12 h



Commémoration du 8 mai



Associations

Music' addict



Music'addict organise pour votre été des stages découvertes guitare et basse pour débutants et initiés, enfants et adultes. Les cours sont donnés par un professeur de guitare jouant tous les styles.

Contactez l'association pour tout renseignement
au 06 67 15 36 17
ou 06 75 47 94 03
ou 06 76 86 03 64

Nous vous attendons 

ECLa&e

L'association vous propose, pour terminer son programme culturel, une pièce « L'éloge de la Pifométrie » interprétée par la troupe Grain de Sel le dimanche 5 juin 2016 à 15h au Foyer des Albins.
Entrée : 8 € - 5 € pour les 12-17 ans.

Le samedi 9 juillet, un marché nocturne est organisé sur la Base de Loisirs à partir de 19h. Vous êtes largement conviés à venir y flâner et vous y restaurer. Cette soirée sera animée par Dulcimer (groupe de musique irlandaise).

ECLa&e
Evénements Culturels Loisirs
AUBIE et ESPESSAS

Aubie Pétanque Club

La saison boulistique a commencé en février avec les premières qualifications. La compétition s'annonce palpitante avec les autres clubs du district, dans un premier temps, et pour les meilleurs, avec le département, dans un deuxième temps.

Après les quatre premières participations, la doublette des frères Marcillo s'est qualifiée pour l'Aquitaine les 14 et 15 mai prochains à Sainte Livrade (47). La triplette des frères Galopin et Jacques Lenmann ont joué à Pau le 30 avril. A noter l'excellente performance de Yan Marcillo, au club depuis cette année, avec le titre de champion de Gironde en doublette cadet, et qualifié pour l'Aquitaine à Sainte Livrade.

Pour le début des championnats des clubs vétérans, l'équipe Aubie 1, en 1^{ère} division, jouera en consolation après la première phase de poule. L'équipe Aubie 2, en 2^{ème} division, continuera en concours principal. Prochain concours le 31 mai.

Les Seniors commenceront la compétition le 3 juillet. L'équipe 1 a joué la coupe de France (1^{ère} journée) le 16 avril à Aubie contre US Talence.

Actuellement, le club compte 72 licenciés. Le club est ouvert à tous le lundi et vendredi après-midi. Nous sommes à l'écoute de toutes les personnes désirant pratiquer la pétanque, jeunes ou plus anciens.

A bientôt
Le Président, J.R. Allaire

Chasse

Les anciens chasseurs à l'honneur

Les membres de l'ACCA d'Aubie et Espessas ont rendu hommage aux anciens chasseurs de l'association, en leur organisant, le lundi 25 janvier, une journée de festivités avec un lâcher de faisans dans la matinée spécialement pour eux ; ainsi qu'un repas en commun le midi à la salle des Associations dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Calendrier Ball-trap à Aubie et Espessas :

- Samedi 16 et dimanche 17 juillet 2016
- Samedi 24 et dimanche 25 septembre

Calendrier Battue aux renards :
Dimanche 22 mai 2016

Cordialement,
Le Président, Jean-Luc Bellion



Les Joyeux Albins

Qui rejoint les Joyeux Albins
Oublie petits et gros chagrins.

L'association est un élément de la vie sociale au sein de laquelle les bénévoles s'investissent en tenant compte de leur sensibilité culturelle, sportive, sociale, humaine, etc. ; les domaines sont nombreux. L'objectif est de rassembler, autour d'un même intérêt, des hommes et des femmes qui ont compris que le vivre ensemble, le partage, la confiance, la joie de se retrouver permet d'appréhender les bons et les mauvais moments de la vie, avec discernement et lucidité. L'association est souvent décriée par ceux qui n'ont pas la connaissance, qui se nourrissent des rumeurs, des conversations stériles, des commérages sans fondement et jugent sans savoir... D'autres ne ressentent pas l'utilité et l'intérêt de participer à la vie associative ; les méfiants qui ne font pas confiance. Et il y a ceux qui préfèrent les réunions en famille, entre amis ou qui organisent leurs sorties. Cela est respectable. Mais pour ceux qui en doutent la vie associative est riche d'enseignement.



Aux Joyeux Albins, nous ne baissons pas les bras, tout le contraire. Amener un peu de réconfort, de distraction, donner la possibilité de se rencontrer aux personnes seules, isolées ou simplement à celles qui s'ennuient, sont des éléments qui motivent chacun de nos responsables. En 2015, nous avons accueilli 83 adhérents dont 44 % de locaux. Deux après-midis par mois, nous nous rassemblons à l'occasion d'un loto où nous offrons une collation. C'est un moment de fraternité où chacun et chacune a le plaisir de se retrouver. Tous les 2 mois, 63 de nos amis en moyenne participent au repas convivial que nous proposons. Nous avons décidé d'organiser un repas supplémentaire en septembre. Il y aura 6 repas annuels au lieu de 5.

Avec notre voyageur Ulysse, nous avons organisé 8 sorties d'une journée. Pour faciliter ces déplacements, nous pratiquons une remise de 20 % minimum par personne sur les tarifs affichés. Nous nous sommes également déplacés à la Coupole pour assister à 2 comédies musicales : « Ça c'est Paris » et « 100 ans de Piaf ».

Quelques-uns d'entre nous ont passé les frontières pour se rendre en Californie, en Espagne, en Croatie, au Maroc etc. **Il est à noter qu'il n'y a pas de participation financière du club en ce qui concerne les séjours.**

Le montant de la subvention allouée par la commune déléguée d'Aubie et Espessas couvre une partie des frais de fonctionnement. En dehors de cela, nous devons la totalité de nos recettes à nos adhérents et à l'effort particulier de certains d'entre eux. Nous profitons de cet article pour les en remercier.

Nous apportons une attention toute particulière à notre organisation pour satisfaire au mieux le plus grand nombre de nos participants. La confiance de nos amis se gagne dans la transparence de la gestion et avec une juste information. Il me semble important de souligner que la mise à disposition du Foyer des Albins par la municipalité rend possible nos divers rassemblements mensuels.

Nous invitons toutes les personnes qui désirent vivre des moments agréables à contacter le président M. Paulais Michel au 05 57 43 09 90.

Secours populaire



Le Secours Populaire organise un vide-greniers / Bourse Auto le 18 septembre 2016 à la Base de Loisirs d'Aubie et Espessas.

La boutique braderie est ouverte tous les premiers samedis du mois à Salignac, chemin de Bicou de 10h à 12h pour dépôt de vêtement ou achat (petit prix).

L'aide alimentaire est ouverte tous les premiers du mois de 9h30 à 12h à Aubie et Espessas, près de la mairie.



Même Pas Cap

Nous avons commencé par une après midi récréative chez Zoulous le samedi 23 Janvier, ensuite nous avons fait notre Carnaval Far West le samedi 5 Mars puis la chasse aux oeufs le samedi 2 Avril et pour finir samedi dernier 9 avril la récolte de plus de 400 kgs de bouchons avec la journée Môm En Fêtes et le Prij du Cubzaguais.



Carnaval Far West



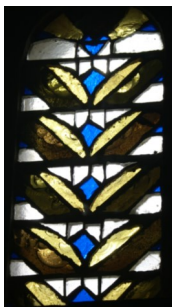
Môm en Fêtes



Chasse aux œufs



Après-midi récréative Zoulous



Photos : Gérard Pierré



Les Amis du Patrimoine Albin

Deux nouveaux vitraux pour l'église St Martin à Aubie

Depuis la fin de l'année 2015, tout le monde a remarqué que notre église était ornée de nouveaux vitraux : une grande baie au-dessus de la porte principale et une toute petite dans la chapelle des fonts baptismaux.

C'est à l'initiative de l'association Les Amis du Patrimoine Albin, avec mandat de la municipalité et accord du prêtre affectataire, que ces deux belles oeuvres ont été réalisées par frère Emmanuel de l'abbaye d'En Calcat dans le Tarn.

Ce moine maître-verrier a appris l'art de la taille du pavé de verre à l'atelier de verrerie de l'abbaye, réputé pour ce type de vitrail où le verre est taillé, dans son épaisseur, à la main, au marteau et au diamant, créant des éclats qui en font toute sa luminosité.

Samedi 23 avril, Monseigneur Ricard a béni ces vitraux et célébré la messe, entouré de frère Emmanuel et de notre curé, Gérard Faure, sous un soleil éclatant, arrivé juste au bon moment pour embrasser le fond de l'église par les couleurs resplendissantes du grand vitrail.



*** Les Amis du Patrimoine Albin :**
Défense et sauvegarde du patrimoine communal

Présidente : Martine CHARPENTIER
05 57 43 01 69 - tinepuyf@hotmail.com

*** Association Vent d'Ouest :**
Musique celtique irlandaise

Président : Alain BALEMBOIS
09 67 34 67 96

*** Chasse :**

Président : Jean-Luc BELLION
06 33 74 06 02 - jp.bellion@orange.fr

*** Country Five Angels :**
Initiation à la danse country

Présidente : Marie-Christine ORTEGA
06 16 16 36 95 - countryfiveangels@gmail.com

*** ECLa&e :**

Événements, Cultures, Loisirs

Présidente : Juliette CORBEAU
06 23 85 08 41 - eclaubieespessas@gmail.com

*** Gymnastique Volontaire :**

Présidente : Marie-Eve RIGAL
05 57 64 35 47 - gvlesalbines@gmail.com

*** Les Joyeux Albins :**
Club des anciens

Président : Michel PAULAIS
05 57 42 92 71 - paulais.michel@orange.fr

*** Même Pas Cap ! :**
Animation pour les enfants

Présidente : Elodie RINS
06 87 17 43 35 - christophe.rins@orange.fr

*** Music Addict :**
Cours de guitare folk et électrique

Président : Loïc BOUILLOT
06 67 15 36 17 - musicaddict@gmail.com

*** Pêche :**

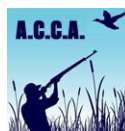
Président : Erick POUBLANC
poublanc.eric@bbox.fr

*** Pétanque :**

Président : Jean-René ALLAIRE
06 25 41 58 45 - jeanrene.allaire@sfr.fr

*** Tennis :**

Président : Julien BLANCHARD
06 23 91 09 34 - blanchard_julien@yahoo.fr



Associations



**ACPG – CATM – TOE
et Veuves de guerre :**
Anciens combattants

Président de la section St Antoine–
Aubie–Salignac :
Charles BELLOCQ - 05 57 42 28 23



Association Alexis Moulinier :
Contre la violence
Présidente : Corinne PARRA
06 29 43 02 51
asso.alexis.moulinier@gmail.com



Pour une campagne paisible :
Président : Louis VRILLEAU
06 82 30 44 26 - louisvrilleau@yahoo.fr



Secours Populaire :
Secrétaire générale :
Nadine DUPEYRON
06 84 51 05 80
nadine.dupeyron@orange.fr

Agenda des manifestations

28 mai : **Journée des Petits Albins**
organisée par l'association Même Pas Cap
Base de Loisirs

○○○

5 juin à 15h : Pièce de théâtre
L'Eloge de la Pifométrie
proposée par l'association ECLa&
Foyer des Albins

○○○

24 juin à 18h : **Kermesse de l'école**

○○○

9 juillet à partir de 19h :
Marché nocturne

Proposée par l'association ECLa&
Base de Loisirs

○○○

16/17 juillet : **Ball Trap**
proposé par l'association de chasse

○○○

15 août : **Concours de Pétanque**
ouvert à tous proposé par
l'association Aubie Pétanque Club
Base de Loisirs

○○○

Pour la rentrée :

17 septembre à 20h30 :

Pièce de théâtre

AOL

proposée par l'association ECLa&
Foyer des Albins

○○○

18 septembre : **Vide grenier /**
Bourse auto

organisé par le Secours Populaire
Base de Loisirs

○○○

24/25 septembre : **Ball Trap**
proposé par l'association de chasse

Aubie Gauriaquet Tennis Club



Pour Que Le Tennis Soit Toujours Un Plaisir !!!

La saison 2015/2016 s'est déroulée avec beaucoup de convivialité pour l'AGTC et n'est pas encore terminée.... Elle fût encore marquée par diverses manifestations telles que le « **Pot de Bienvenue** », la « **soirée raclette** », le « **Plateau découverte des enfants de 6 à 8 ans** » ainsi que le « **Tournoi orange pour les enfants de 8 ans** ».

Cet hiver, 1 équipe jeune et 4 équipes adultes messieurs ont défendu les couleurs de nos communes. L'équipe jeune a terminé 2^{ème} de sa poule et l'équipe 3 adultes messieurs a remporté la coupe ! Nous espérons que nos équipes engagées pour les Coupes de Guyenne, qui ont débuté fin avril, soient aussi victorieuses.



Félicitations à l'équipe 3 qui nous ramène la coupe du championnat de Gironde 4^{ème} Série Niveau 3 Nord.

Nous avons obtenu la 3^{ème} place du **Trophée Développement** dans la catégorie moins de 100 licenciés, récompensant notre club comme un des **plus dynamiques** parmi plus de 200 clubs de la région.

Enfin, si vous souhaitez nous retrouver, obtenir des informations sur notre club, encourager et suivre vos équipes favorites, vous pouvez nous rejoindre sur le site Internet ou le Facebook de l'AGTC.

<http://www.club.fft.fr/aubie-gauriaquettc/>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100009616717295&ref=ts&fref=ts>

Bonne Fin d'Année Tennistique à tous.

Au Plaisir de vous retrouver !!!

Le Bureau de l'AGTC

Contact :

Julien BLANCHARD, Président - Tél : 06 23 91 09 34 -
blanchard_julien@yahoo.fr

Stéphanie Gaidon, Secrétaire - Tél : 06 24 63 27 47 -
stephanie.boulet@yahoo.fr

L'oreille en Gros



BULLETIN COMMUNE DELEGUEE DE SAINT-ANTOINE

MAI 2016 N° 0014

VAL de VIRVEE

Notre nouvelle commune a vu le jour et donc naturellement l'information municipale prend un aspect différent. Aujourd'hui, une information plus large est adressée à tous les habitants de Val de Virvée. Voici la formule de Saint-Antoine.

Le samedi 12 mars

Rares sont les manifestations qui déplacent une telle foule. A Saint-Antoine, ce jour-là, l'école communale a été nommée Ecole Jean Beynel. Les anciens élèves, les Antonins, les amis des communes voisines, les parents, les élus, les membres de beaucoup d'associations dont il s'est occupé, étaient présents et ont salué son implication dans la vie municipale. Elu conseiller municipal en 1971, il devint dès 1983 adjoint aux finances et, malgré la maladie, a assuré sa fonction jusqu'à la fin. Étaient présents aussi, Jean-Paul Brun maire délégué de Saint-Antoine, entouré de Armand Mercadier, maire de Val de Virvée et Sylvain Guinaudie maire délégué de Aubie et Espessas, et M. Jacques Maugein, ancien conseiller général venu en ami. 37 ans à l'école de Saint-Antoine animé par l'objectif d'un travail bien fait et une conscience professionnelle exemplaire, Jean Beynel a marqué l'histoire de notre village.



Informations municipales

Edito de M. le Maire



Chers Antonins,

Cette année 2016 a ouvert une ère nouvelle pour Saint Antoine, notre horizon s'élargit considérablement, notre façon d'être et de penser évolue vers plus de possibilités d'actions et de réalisations. Jusqu'à ce jour nous avons réalisé de belles choses, malgré nos moyens limités, tout dernièrement l'agrandissement de la cantine et la construction de la garderie. Cependant, l'avenir s'assombrissait, les dotations de l'Etat en très forte diminution ne nous permettaient plus d'envisager de nouveaux investissements et mettaient en péril les services municipaux et leurs salariés. C'est alors qu'a germé dans les esprits d'Armand Mercadier, Sylvain Guinaudie et moi-même, l'idée de créer une commune nouvelle. Nous avons un énorme avantage, nous nous connaissons bien, nous travaillions depuis très longtemps ensemble, c'était l'Atout indispensable, entre nous trois les obstacles ont vite été surmontés. Par contre la mise en place administrative a ressemblé à un chemin de croix.

C'est fait, n'en parlons plus. A ce jour, calmement, sereinement nous rassemblons les éléments du puzzle pour rendre pleinement opérationnelle la commune de Val de Virvée, première commune nouvelle de Gironde, troisième commune de Haute Gironde. Dans votre vie de tous les jours vous n'avez pas constaté de changements, tous les services sont là, la mairie, l'école, la garderie, la poste, la différence se situe principalement dans la mutualisation des moyens permettant des possibilités de fonctionnement et d'investissement que nous n'aurions plus en tant que commune isolée.

L'avenir sourit aux audacieux, que vive Val de Virvée.

Jean Paul BRUN

Maire délégué de SAINT ANTOINE
3^{ème} Adjoint de VAL DE VIRVÉE
Vice Président de la CCC

Mairie déléguée de St-Antoine

Téléphone : 0557433456

Mail : communesaintantoine@orange.fr

Adresse postale :

5, place de l'église
Saint Antoine

33240 VAL DE VIRVEE

Les élus de Saint-Antoine



Les permanences :

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi 14h à 18h
Mercredi 14h à 17h
Fermé le samedi



La vie scolaire

Ecole Primaire Jean Beynel

L'équipe enseignante est fière du nouveau nom de l'école « *Jean Beynel* » et estime que la plaque installée à l'entrée de la garderie est une réussite.

Bilan des effectifs

Cycle 1: TPS: 1 – PS: 5–MS: 10 – GS : 8 soit 24 enfants

Cycle 2: CP: 7 – CE1: 15 soit 22 enfants

Cycle 3: CE2: 6 – CM1: 9– CM2: 10 soit 25 enfants

C'est 71 enfants sur 3 classes

Sécurité

Un exercice de déclenchement du PPMS(Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été réalisé par l'équipe enseignante le 08 janvier et s'est bien déroulé.

Points travaux

L'équipe enseignante demande l'installation d'un éclairage pour le tableau de la classe de CP/CE1 ainsi que l'installation de câbles réseaux permettant une connexion permanente à internet. M. le Maire délégué précise que ces travaux seront englobés, dans le cadre d'un chantier plus important puisqu'il est prévu de remplacer toutes les ouvertures de l'école ainsi que le système de chauffage et d'électricité.

M. le Maire précise également que ces travaux seront possibles grâce à la commune nouvelle. Le remplacement des tables du restaurant scolaire est aussi envisagé.

Sorties et projets scolaires

Les élèves de *Cycle 1* ont assisté le 31 mars à un spectacle au champ de foire à Saint André de Cubzac.

Les élèves de *Cycle 1 et 2* se sont rendus, en avril, au Rocher Palmer afin d'assister à un mini concert donné par l'Orchestre National de Bordeaux autour de « Hansel et Gretel ». Les élèves de *Cycle 3* sont inscrits dans un projet départemental de musique (opéra) pour lequel ils se produiront à la Coupole de Saint-Loubès le lundi 30 mai à 21h. Les élèves de *CE2-CM1-CM2* effectueront une sortie à vélo sur plusieurs jours du 06 au 10 juin pour aller à l'océan depuis l'école. Plusieurs parents d'élèves qui souhaitent accompagner ont suivi pour cela une formation mi-mars.

Il est rappelé que *la Fête de l'école* aura lieu le *Samedi 25 juin*.

La vie associative

Le comité des fêtes

Ses adhérents ont été réunis en une assemblée générale annuelle le samedi 17 octobre. Devant un auditoire important et attentif, le président a dressé un bilan moral et d'activité de l'année écoulée.

Exposé du bilan financier, validé par les commissaires aux comptes, et approuvé par l'assemblée générale. Ce fut le tour des responsables de chaque section de faire le bilan de l'année écoulée.

Election du conseil d'administration, le conseil est renouvelable par tiers tous les ans, 8 sortants, 1 démission, et le poste de Jeannot. Les 8 sortants reconduisent leurs candidatures. Il est fait appel à candidature : 2 personnes présentent leurs candidatures, l'ensemble des sortants et les 2 nouveaux candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau conseil composé de 24 membres peut d'ores et déjà siéger.

Election du bureau

Le conseil s'est réuni le jeudi 22 octobre. Voici la composition du bureau pour l'année 2015/2016 :

Président : Eric Champeval

Vice-Président : Manu Cardona

Trésorier : Christian Robert

Trésorier-adjoint : Christelle Champeval

Secrétaire : Vanessa Pejac

Secrétaire adjointe : Delphine Champeval

Commissaires aux comptes :

Mmes Michèle Beynel et Mireille Michas,
M. J-Paul Brun

Les responsables des sections :

Section Cirq'éveil :

Président : Eric Champeval

Adjoint : Jean-Louis Volfin

Section Randonnée :

Président : Joaquim Sanchez

Adjointe : Karen Estrabeau

Section Pétanque :

Présidente : Huguette Serres

Section Zumba/Pilates

Présidentes :

Christelle Champeval et Delphine Champeval

Le comité, c'est aussi un programme

- 18 juin : spectacle cirq'éveil
- 25 juin : fête comité après kermesse
- 3 septembre : sortie pêche
- 7 octobre : 1^{er} tournoi de belote
- 8 octobre : soirée à L'Ange bleu
- 4 novembre : 2^{ème} tournoi de belote
- 27 novembre : vide-jouets
- 2 décembre : tournoi de belote **téléthon**
- 7 janvier **2017** : Assemblée générale
- 3 février : 3^{ème} tournoi de belote
- 4 mars : 4^{ème} tournoi de belote
- 23 avril : vide greniers
- 17 juin : fête comité après kermesse
- 24 juin : spectacle cirq'éveil
- 6 octobre : 1^{er} tournoi de belote
- 3 novembre : 2^{ème} tournoi de belote
- 26 novembre : vide-jouets

Autre activité ?

La section « rando » organise tous les ans une sortie en week-end, ouverte à tous les adhérents du comité des fêtes.

APA « les Antonins Investis »

Créée en mai 2014, cette association organise diverses manifestations comme marchés nocturnes, bourses aux vêtements et, cette année, un loto. Les bénéfices dégagés vont à l'école en aide aux manifestations et sorties diverses.

Le calendrier pour l'année 2016 :

- un carnaval le 5 mars
- bourses aux vêtements, 11 et 14 mars
- course aux oeufs le 28 mars
- tablée nocturne le 2 juillet

La vie associative

La « rando »

Connu depuis peu sous le nom de : « **St-Antoine du Bon Pied** » un nouveau logo a vu le jour ainsi que la création de badges.

Contacts : Joaquim 05-57-43-28-87 Karen 06-66-19-56-38
saintantoinedubonpied.e-monsite.com



La section Cirq'éveil Avec comme responsable Eric Champeval, assisté de Jean-Louis Volfin et Frédéric intervenant «Jeunesse et sports», assurent, tous les mercredis en période scolaire, l'activité Cirq'éveil. En juin, un spectacle termine la saison.



Les effectifs :

- 2 groupes de 15 enfants: de la 2^{ème} année de maternelle au CP
- 1 groupe de 15h15 à 15h15
- 1 groupe de 16h15 à 17h15
- 1 groupe de 12 enfants : du CE1 au CM2, les horaires : de 13h45 à 15h15

Le Comité des fêtes:

C'est aussi la section « Amicale Pétanque », dont les activités ont repris depuis le vendredi 22 avril. La Zumba et la bourse aux Jouets sont organisées par une commission du comité des fêtes.




L'association «Country Five Angels » à la salle des fêtes de Saint-Antoine tous les mercredis à 18h15.

Contact: Marie-Christine
06 16 16 36 95

APA: Les Antonins investis

Vous avez lu leur programme ci-contre. Ci-dessous une photo du marché nocturne.






Ma Commune Ma Santé

Vous pouvez prendre connaissance du dispositif et retirer les dossiers en Mairie.

M. Hubert LEROY, référent local de l'Association ACTIONM pour la Haute Gironde, est à votre disposition pour répondre à vos questions au **05 64 10 00 48**

Plus d'infos sur : macommunemasante.org/



Ma Commune Ma Santé





Une mutuelle santé accessible à tous

Le maintien et l'amélioration des conditions de vie des habitants de Val de Virvée sont une des préoccupations de l'équipe municipale.

Les élus ont donc décidé de soutenir une mutuelle communale via le dispositif « **Ma Commune – Ma Santé** » en partenariat avec l'Association **ACTIONM** et de faciliter ainsi l'accès aux soins à chacun d'entre vous.

L'objectif est de permettre aux habitants, ne bénéficiant pas d'une complémentaire santé relevant d'un contrat collectif ou de labellisation, d'accéder à une couverture collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif.

Il vous est proposé :

-  Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches.
-  Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations .
-  Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins : (2 mutuelles et 3 niveaux de garantie : économie-sécurité-confort).
-  Une mutuelle ouverte à tous : (Tout âge, compatible fiscalité loi Madelin, compatible ACS).



Mission Locale de la Haute Gironde
Antenne de
St André de Cubzac

1 rue des places
33240 St André de Cubzac

Tél. 05 57 43 50 63
www.mlhautegironde.org

La Mission Locale Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles.

Elle intervient dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi, le logement, la mobilité, la santé et l'accès aux droits.

« **Ma conseillère m'accompagnait...** » **Sébastien, 25 ans :**

→ Qu'est-ce que vous attendiez de ce rendez-vous avec la Mission Locale Haute Gironde ?

« J'attendais avant tout des réponses concernant les aides auxquelles j'avais droit mais aussi sur le plan professionnel, sur les formations poids lourds »

→ Vous êtes-vous senti acteur de votre parcours, vous a-t-on laissé décider ?

« Oui j'étais acteur, on me faisait des propositions, après à moi de dire oui ou non. Je devais faire mes recherches par moi-même aussi, donc oui j'étais acteur, on m'a laissé faire »

→ Avez-vous eu des moments de découragement ou étiez-vous très motivé ?

« J'ai eu des moments de découragement, surtout quand les entreprises refusaient ma candidature. [...] je me remettais beaucoup en question. Ma conseillère m'accompagnait et après ça allait mieux ».

Sébastien est chauffeur poids-lourds en CDI emploi d'avenir depuis juillet 2014



Le Petit Journal



Supplément commune déléguée de Salignac

Mes chers Concitoyens,

La commune de Salignac a donc intégré la commune nouvelle de Val de Virvée depuis le 1^{er} janvier 2016.

A ce jour, pour vous, les changements ne sont pas très visibles.

En effet, notre communauté continue à vivre «comme avant», tant auprès de votre mairie que dans la vie associative et sociale.

Les divers projets restent d'actualité et seront menés à bien, les services restent les mêmes et seront bien sûr améliorés au fil du temps dans tous les domaines.

Vous serez informés trois fois par an des actualités de Val de Virvée au travers d'un nouveau bulletin municipal qui vous permettra de connaître et de participer aux activités des autres communes.

Conformément à nos engagements, les taux des impôts locaux sont maintenus au niveau de 2015 ce qui n'est pas le cas dans bon nombre de collectivités compte tenu de la crise économique.

Dès 2017, un site internet interactif permettra à tous d'être en prise directe avec votre commune.

Bonne lecture.
Amicalement

Armand MERCADIER
Maire de Val de Virvée
Maire délégué de Salignac
Vice Président de la CCC



Mairie déléguée de Salignac
62 avenue de la République
Salignac
33240 Val de Virvée

Téléphone : 05 57 43 13 05
Fax : 05 57 43 30 77
mairie-salignac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi et mercredi :
8h30/12h00 et 14h30/18h00
Le jeudi :
8h30/12h00 et 14h30 /17h30
Le vendredi :
8h30/12h00 et 14h00/17h00



Ecole de Salignac

S'assurer du bon fonctionnement de l'école et de l'épanouissement des enfants relève des missions et obligations de la commune déléguée de Salignac qui s'en acquitte très sérieusement et reste soucieuse et attentive à la réussite scolaire et personnelle de tous les enfants.

Outre les dotations de fonctionnement et d'équipement, elle soutient aussi les manifestations festives et les projets spécifiques.

Un projet exceptionnel, financé en partie par la commune, propose cette année une sortie de 2 jours à la Cité de l'Espace à Toulouse pour les classes de CE2/CM1/CM2.

Mais l'éducation ne se limite pas au cadre d'une salle de classe, elle se trouve aussi dans les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Après une démarche de création, en 2014 pour concevoir l'élaboration des TAP et leur mise en place... Un bilan positif et une satisfaction globale ! La municipalité poursuit son action en mobilisant énergie et inventivité de chacun !

Cette année encore, 13 ateliers multiples et nouveaux pour certains, comme un atelier cuisine ou une initiation au théâtre, seront proposés aux enfants !

Le temps libre n'est pas du temps vide, mais un temps réfléchi, une véritable proposition d'ouverture et d'épanouissement de l'enfant.

Dernières infos

La Fête de l'école aura lieu cette année le vendredi 17 juin 2016.

Elle sera l'occasion de remercier le Directeur de l'école Jean François RICHEZ qui prend sa retraite après 31 ans passés au service des enfants de Salignac.

Nous lui souhaitons une belle et heureuse nouvelle vie de surprises et de découvertes, qu'il profite d'une liberté bien gagnée... Et n'oublie jamais que « c'est en vieillissant qu'on apprend à rester jeune » !!!!



Petit rappel : *Tous ensemble contre la violence !*

Le 2 octobre 2015, toute l'école s'est mobilisée dans le cadre de la journée contre la violence.

Messages, silhouettes et colombes ont été exposés dans l'enceinte de l'établissement.

Une très belle action... avec en apothéose **"Le Cœur de l'Amitié et de la Fraternité"**

Félicitations et grand bravo à tous !

Sali'An présente

JARDI'RÊVE

DIMANCHE 29 MAI

Entrée libre - 10h - 20h
Espace du Temps Libre - 33240 SALIGNAC



Merci de "semer" l'information !

Plantes • Fleurs • Fruits • Légumes
Bijoux • Décoration • Vêtements
Conférences • Ateliers et dégustations
Espace Jeux • Animations enfants

Info et Exposants
06 61 70 53 14
Restauration et boissons sur place

Dimanche 29 Mai de 10h à 19h
Espace du Temps Libre à Salignac

Une journée pas comme les autres, organisée par SALI'AN !
Sous le Parrainage de Patric ROCHEDY, écrivain, herboriste et
conteur professionnel qui dédicacera son dernier ouvrage
« A fleurs de contes ».

Une belle rencontre jardinière et botanique, festive et gourmande, de
60 exposants passionnés de nature !

Des invités d'honneur, **la Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture de Bordeaux-Caudéran**, pour des démonstrations de greffes, bouturages et conseils en jardinage... et le **Château Pape Clément Pessac** pour une découverte des Parcs et Jardins.


Des collections exceptionnelles des grands producteurs du Sud-Ouest, des animations originales, des artisans et créateurs innovants et des dégustations sympathiques !

Un espace-jeunes avec jeux surdimensionnés, tir ludique à la carabine-laser, structure gonflable, animation jardin et fabrication d'objets... et toujours la célèbre balade à poneys !

A 13h, Apéritif d'honneur
Restauration et grande tombola au profit de SALI'AN
1^{er} lot : 1 week-end SUNELIA -Vacances

Du nouveau
dans les
services
de proximité...


- Christophe Rins vient de reprendre le garage Alliaume.



CHRISTOPHE RINS
CR AUTOS
RÉPARATION - MÉCANIQUE MULTIMARQUES

25 ANS D'EXPERIENCES

- ENTRETIEN
- RÉPARATION
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- DISTRIBUTION
- SUSPENSION
- CLIMATISATION



NOS HORAIRES
Lundi au Vendredi
de 8h à 12h
et de 14h à 18h30
Samedi
de 8h à 12h

100 Av. de la Rép. Salignac
33240 VAL DE VIRVEE
cr-autos@orange.fr

Tél : 05 57 43 52 50

L'épicerie salignacaise vient d'obtenir la labellisation VIVAL. Elle revêtera très prochainement les couleurs de l'enseigne.



Associations

ASSOCIATION STYL'DECO

Styl'déco est une association qui se réunit chaque lundi après-midi, pour réaliser divers ateliers (collage de serviettes, toiles, gravure sur verre, cartes 3d, fimo, bijoux.)

Contacts : Thérèse PELTIER : 09 84 02 51 56
ou 06 16 05 57 56

APE Salignac

Association des Parents d'Elèves

Présidente : Magali FRUTOSO

Mail : ape.salignac@gmail.com

TEL : 06 08 61 86 93



SALIGNAC ANIMATION

Organisation d'événements culturels et festifs
Présidente : Annie Martin-Tartrat : 06 61 70 53 14

RENCONTRES ET LOISIRS

Nos activités :

Gymnastique féminine

Couture

Peinture sur soie

Randonnée pédestre

Bourses aux vêtements été, hiver, jouets

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 20 51 84 39.

LES FILS D'ARGENT

Club des aînés

Contact : Mme Françoise GRILLET : 05 57 43 20 38

ASSOCIATION POUR LA MISE EN VALEUR DE L'EGLISE SAINT-PIERRE

Contact : Christine FORT :
05 57 43 48 00

Modification du Bureau de l'Association :

Présidente : Mme Christine FORT

Trésorière : Mme Anne-Marie TRAPE

Secrétaire : Mme Isabelle GUILBERT

ACCA

Contact : Jacques BAUDOUIN : 05 57 43 48 06

SALIGNAC CYCLOTOURISME

Eric Baron 05 57 84 48 84/06 85 01 58 33 e.baron@orange.fr
Jacky Husson 05 57 43 5029/06 37 24 10 53



L'association **HARMONESSENCE**

prend soin de votre bien-être

Plus d'infos : Tél : 06 67 05 89 85

asso.harmonessence@gmail.com

KARATE KEN CLUB

Présidente : Mme Marie-Hélène CONTIERO - 05 57 58 11 47

karatekenclub@gmail.com

**Dissolution de l'association Karaté Ken Club
prévue au 1^{er} juillet 2016**

LE COURS DE DANSE

Inscriptions toute l'année.

Renseignements : tél 06 71 47 27 10

Mail : lecoursdedanse33@gmail.com

Internet : www.lecoursdedansesaintandredecubzac.com

CLUB DE TENNIS

AGTC : Président : Julien BLANCHARD : 06 23 91 09 34/06 24 63 27 47

9-10-11 Septembre :
**Rassemblement des Salignac
de France**
Organisé par l'association les Fils d'Argent

22 au 27 septembre :
Bourse aux vêtements d'hiver
Organisée par l'association
Rencontres et Loisirs

2 octobre :
Vide-Grenier
Organisé par le Secours Populaire

6 novembre :
Marché de Noël
Organisé par l'association Styl'déco

11 novembre : **Cérémonie au monument
aux Morts et repas des anciens**

17 au 22 novembre :
Bourse aux jouets et bric à brac
Organisée par l'association
Rencontres et Loisirs

26 novembre :
Pièce de théâtre
organisée dans le cadre du Téléthon

3 et 4 décembre :
Téléthon
Organisé par l'ensemble des associations

L'ensemble de ces manifestations se déroule à la Maison du Temps Libre

Agenda des manifestations



LUDOTHEQUE

Du 17 au 19 mai

Du 13 au 15 juin

Soirée jeux ouverte à tous
à partir de 18 h 30
le Vendredi 10 juin

29 mai :

JARDI'RÊVE

Organisé par l'association
Sali'an

5 juin :

Brocante vide-grenier

Organisé par l'association
Styl'déco

17 juin :

Fête de l'école

Détente

Mots mêlés

- | | |
|---------------|----------|
| ADJOINTS | GESTION |
| ANTOINE | JEUX |
| ASSOCIATIONS | LOISIRS |
| AUBIE | MAIRE |
| BATIMENTS | MAIRIES |
| COMMISSIONS | PISCINE |
| COMMUNE | REUNIONS |
| COMMUNICATION | SAINT |
| DELEGUEE | SALIGNAC |
| ECOLES | SOCIAL |
| ECOLOGIE | VAL |
| EGLISES | VIRVEE |
| ENFANTS | VOIRIE |
| ENSEMBLE | |
| ENTENTE | |
| ESPESSAS | |

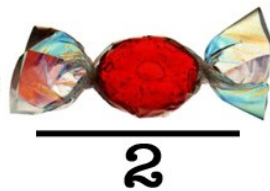
N	J	O	W	G	Z	F	M	V	A	E	J	K	X	Q	O	L	E	I	W
O	J	S	T	U	F	L	S	O	O	R	D	E	A	N	T	O	I	N	E
E	B	A	T	I	M	E	N	T	S	Z	L	A	U	U	F	B	Q	B	U
W	S	A	I	N	T	G	U	L	S	O	G	A	V	X	Y	O	E	N	T
P	X	E	F	H	E	M	B	T	I	Ç	S	T	E	N	X	C	E	O	K
J	V	L	L	C	A	N	N	S	K	S	A	S	S	E	P	S	E	Q	U
Q	X	B	R	I	Y	A	I	E	O	A	Y	Y	V	P	V	C	Ç	J	Z
T	U	M	R	K	F	R	E	C	W	E	A	Z	A	A	O	E	W	T	G
S	M	E	U	N	S	U	I	O	S	O	H	U	V	M	L	T	S	H	V
N	C	S	E	L	G	A	P	E	E	I	B	J	M	P	V	N	Y	N	E
O	A	N	X	E	T	C	L	N	E	I	P	U	L	S	N	E	S	E	I
I	D	E	L	I	F	H	U	I	E	M	N	Ç	P	T	T	T	E	A	G
N	T	E	O	P	V	M	R	S	G	I	S	J	Q	N	D	N	I	B	O
U	D	N	U	I	M	D	H	H	C	N	G	J	V	I	W	E	R	P	L
E	S	N	R	O	C	S	A	A	Ç	E	A	X	C	O	N	K	I	J	O
R	V	V	C	X	O	B	T	M	S	W	K	C	K	J	I	Ç	A	K	C
Q	E	X	E	C	C	I	C	T	B	I	T	A	M	D	U	R	M	H	E
E	M	M	I	H	O	D	I	S	E	L	O	C	E	A	P	G	I	U	P
U	N	A	K	N	C	O	M	M	I	S	S	I	O	N	S	G	U	E	M
T	L	C	W	Q	N	G	B	Ç	J	B	S	E	S	I	L	G	E	A	I

		8			3			
3			9		8			6
7			5				4	
		4	8				6	
		7				4		
	1					8		
	2				1			4
8			3		2			5
			6			9		

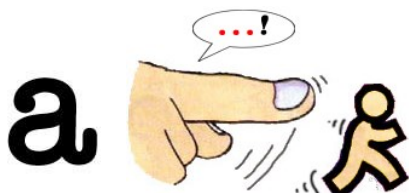
Sudoku

Difficile

Rébus



vr'



1 2



r V

Recettes

Chou pomme à la truite saumonée



Temps de préparation : 35 mn
Temps de cuisson : 40 mn

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 1 chou pomme moyen
- 400 g de truite saumonée
- 1 bouquet d'aneth ou à défaut des graines
- 10 cl de vin blanc
- 25 cl de crème épaisse
- 2 cuillères à café de fumet de poisson
- sel, poivre

Préparation :

Pré cuire le poisson à la vapeur, 5 à 6 mn, afin d'en éliminer la graisse. Autrement, à la poêle. Emincer le chou et le cuire 18 mn à la vapeur. Emietter et désarêter le poisson. Ajouter l'aneth et mélanger (si en graines : 2 à 3 pincées). Mélanger le vin blanc, 20 cl de crème, et le fumet. Chauffer. Dans un plat, déposer le chou, puis la truite et arroser avec le mélange ci-dessus. Ajouter un peu de sel et de poivre. Répartir les 5 cl de crème sur le poisson. Passer 15 mn au four à 200°C.

A défaut de fumet de poisson, on peut remplacer le mélange vin, crème, fumet, par 25 cl de bouillon de légumes.

Tiramisu fraises et spéculoos



Temps de préparation : 30 mn

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 500 g de fraises
- 10 spéculoos
- 4 œufs
- 100 g de sucre
- 250 g de mascarpone
- 1 pincée de vanille en poudre

Préparation :

Lavez et équeutez les fraises. Réservez-en 6 pour la décoration. Détaillez le reste en petits morceaux. Réservez. Emiettez grossièrement les spéculoos dans un bol. Réservez. Fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez la vanille et le mascarpone et mélangez à l'aide du fouet. Battez les blancs en neige. Incorporez-les délicatement au mélange précédent. Pour le dressage (utilisez de préférence des coupes à dessert individuelles) : Déposez une couche de fraises au fond de la coupe, ajoutez une couche de crème au mascarpone puis saupoudrez de spéculoos. Réservez. Rajoutez une couche de fraises, puis de crème au mascarpone. Réservez au frais pendant 2 heures. Détaillez les fraises réservées en lamelles et déposez-les sur les coupes au moment de servir.

Vie pratique

Trucs et astuces

Les œufs



Un œuf frais coule à pic dans une casserole d'eau froide salée (12 g de gros sel pour 1 litre d'eau). S'il flotte à la surface, jetez-le. S'il reste entre les deux, il a entre 3 et 5 jours, mangez-le mais plus à la coque.

Lutter contre les insectes

Pour se débarrasser des fourmis, placer du cerfeuil frais sur leur passage ou de la cendre de cigarette ou un citron pourri ou de la levure à pâtisserie.

Contre les mouches, rien de plus efficace que de placer dans une coupelle un mélange d'eau (100 g d'eau), de formol (10 g) et de lait sucré (80 g).

Pour éloigner les moustiques, placez sur chacun des rebords de fenêtre des pots de géranium.



Au jardin

Pour dynamiser vos plants de tomates, enterrez aux pieds de ceux-ci quelques feuilles et tiges d'ortie.

Voici un désherbant non toxique et facile à préparer. Arrosez vos mauvaises herbes avec l'eau de cuisson de vos pommes de terre.

Sal'An présente

JARDI RÊVE

DIMANCHE 29 MAI

Entrée libre - 10h - 20h
Espace du Temps Libre - 33240 SALIGNAC

Merci de "semer" l'information !

Plantes • Fleurs • Fruits • Légumes
Bijoux • Décoration • Vêtements
Conférences • Ateliers et dégustations
Espace Jeux • Animations enfants

Info et Exposants
06 61 70 53 14
Restauration et boissons sur place

VAL DE VIRVEE

BASE DE LOISIRS - AUBIE & ESPESSAS

SAMEDI 28 MAI 2016

"JOURNEE DES PETITS ALBINS"

Pour les enfants...
Animaux de la ferme
Structures gonflables
Animations gratuites

« Même pas Cap! »

Restauration et boissons sur place toute la journée: sandwiches, frites, gaufres...

... et les plus grands
VIDE-GRENIER
2€ le mètre
Réservez votre emplacement
avant le 26 mai au
06 68 26 53 07

Café offert

BROCANTE

Vide grenier

Dimanche 5 Juin 2016

SALIGNAC

À la maison du temps libre
62 avenue de la République

Restauration sur place

Inscription : Thérèse 05 57 43 45 50
Christine 06 22 99 61 28

**ASSOCIATION
STYL'DECO**

AUBIE ET ESPESSAS

Marché Nocturne

SAMEDI 9 JUILLET 2016
à partir de 19h Base de Loisirs

Artisanat, produits du terroir...
RESTAURATION SUR PLACE
Soirée animée par DULCIMER

ECLA&e
Espace Culturel Loisirs
AUBIE-ESPESSAS

La Troupe **GRAIN DE SEL**
FAIT

L'ELOCE de la PIFOMETRIE

Mise en scène
Annette
BACQUIAS

D'après
Luc
CHAREYRON

THEATRE

Dimanche 5 Juin 2016
15h - Foyer des Albins

TARIFS
ADULTES : 8 €
12-17 ans : 5 €
- 12 ans : Gratuit

Avec :
Laure Baron
Hélène Laccarino
Emma Leslie
Didier Mingueneau
Christiane Moutet
François Laccarino

« La Pifométrie c'est tout simplement la science du pifomètre : Se dire qu'il y a belle lurette que le dernier bus est passé et qu'il va falloir marcher une sacré trotte afin de rentrer chez soi à perpette ... c'est parfaitement clair pour tout le monde ». Non ?

VIDE-GRENIER

&

BOURSE AUTO

AUBIE-ET-ESPESSAS
A côté du Tennis et de la piscine
18 septembre 2016

RESTAURATION SUR PLACE
Ouvert au public de 9 h à 18 h

Réservation : 2€ le mètre
06.14.70.75.09
06.84.510.580
05.57.43.36.48

SECOURS FRANCOIS

IMPRIME PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE